

COUPE NATIONALE DES ELEVES CITOYENS 2016-2017

DATE : 10 MARS 2017

THÈME : « LA DÉMOCRATIE EN QUESTION (S) »

LIEU : CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1

La Coupe Nationale des Elèves Citoyens est un concours organisé par l'association **INITIADROIT** (11 Place Dauphine - 75001 Paris) en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Justice.

Article 2

Le concours est ouvert à toutes les classes des établissements d'enseignement secondaires français, publics et privés sous contrat : collèges, lycées généraux, technologiques ou professionnels, lycées agricoles, lycées de la Défense, maisons d'éducation de la Légion d'Honneur, Instituts Médico-Educatifs, Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté de France métropolitaine et des départements d'Outre-Mer.

Article 3

Le thème central est : «La Démocratie en question(s) ». A chaque niveau de classe sont attribués les sous-thèmes suivants (*voir présentation plus détaillée en annexe page 4*) :

COLLEGES

- **6^{ème}** : Qu'est-ce que la démocratie ? Comment s'applique-t-elle ?
- **5^{ème}** : Quelle démocratie dans l'établissement scolaire ?
- **4^{ème}** : Comment est née la démocratie ? Quelles sont ses principales caractéristiques ?
- **3^{ème}** : Quels périls menacent la démocratie ? Comment la préserver ?

LYCEES

- **2^{nde}** : Quelles sont les conditions de la démocratie ?
- **1^{ère}** : La cyber démocratie ; un progrès ou un danger ?
- **T^{ale}** : Quelle démocratie pour demain ?

Article 4

Chaque classe candidate ou groupe d'élèves (15 minimum) candidat est invité, avec l'aide des membres de l'équipe pédagogique, à réunir l'ensemble des recherches, témoignages, réflexions et opinions des élèves sur le sous-thème qui leur est proposé.

La classe ou le groupe d'élèves rédige ensuite un texte qui développe les enjeux humains et juridiques du sous-thème proposé, ainsi que les solutions qu'il est possible d'envisager. Si le groupe est composé d'élèves de différents niveaux, il conviendra de choisir le sous-thème du niveau le plus élevé.

Le texte, dont la forme est libre, ne doit pas dépasser une feuille A4 recto verso (d'environ 9.000 caractères) pour les classes du collège et deux feuilles (d'environ 18.000 caractères) pour les classes de lycée. Il est inutile d'inclure des dessins ou images.

Les copies des classes et des groupes d'élèves devront **être adressées au plus tard le samedi 7 janvier 2017** au rectorat de l'académie, selon les modalités précisées par le Recteur.

Article 5

Un jury académique présidé par le Recteur ou son représentant et composé de représentants de l'Éducation nationale et d'avocats bénévoles d'INITIADROIT se réunira au cours du mois de **Janvier 2017** pour désigner les meilleurs travaux.

Le jury sélectionnera la meilleure composition pour chaque niveau de classe, soit un total de sept copies par académie (une grille d'évaluation est proposée aux Jurys).

Avant le samedi 21 janvier, les copies retenues devront être adressées par les services académiques à l'association INITIADROIT (11 Place Dauphine - 75001 Paris ou par mail au lrambert@avocatparis.org).

Article 6

Un jury national, composé de représentants de l'Education Nationale et d'avocats bénévoles d'INITIADROIT se réunira **lundi 30 janvier 2017** afin de désigner, pour chaque niveau de classe, les trois meilleures compositions parmi celles présélectionnées par les jurys académiques.

Article 7

Les 21 classes ou groupe d'élèves dont les copies ont été retenues par le jury national sont invités à venir concourir le **10 mars 2017 au Conseil Economique Social et Environnemental**.

Chaque classe ou groupe d'élèves désigne son ou ses représentant(s) (3 maximum) qui, le jour du concours, présente(nt) oralement l'argumentaire de sa classe ou de son groupe. Un élève suppléant est désigné comme remplaçant en cas de besoin.

Le temps de présentation des exposés des collégiens **ne doit pas excéder 5 minutes** et celui des lycéens **8 minutes**.

Des experts invités donneront leur avis sur la question posée.

Article 8

A l'issue de son intervention, chaque classe reçoit :

- une note sur 20 du jury, composé de membres d'INITIADROIT, des Ministères de l'Education Nationale et de la Justice, présidé par un expert ;
- une note sur 10 donnée par l'applaudimètre.

Les exposés oraux sont jugés sur leur pertinence, leur construction, la solidité de leur argumentaire, ainsi que sur la conviction, le talent oratoire et le respect du temps de parole.

Le Président du jury a voix prépondérante en cas d'égalité de notes.

En fin de séance, le jury proclame les résultats par niveau de classe.

Une coupe est remise aux représentants des classes ou des groupes d'élèves lauréats.

Article 9

Les élèves des classes ou des groupes d'élèves concurrents sont invités à assister à la Coupe accompagnés de leurs professeurs. Les frais de transport des élèves et des professeurs accompagnants (car, billets train tarif groupe,...) sont à la charge d'INITIADROIT **après acceptation des devis** et **dans la limite de 1.200 euros maximum** (sauf pour la Corse et l'Outre Mer pour lesquelles ce maximum est relevé à 2.000 euros).

En cas de situation particulière rendant impossible le déplacement du représentant de la classe ou du groupe d'élèves, une concertation entre l'Education nationale et INITIADROIT pourra permettre une présentation de la copie par d'autres moyens.

Article 10

Les participants et invités (élèves, professeurs, etc...) s'engagent à accepter que des photos ou des vidéos soient réalisées le jour du concours et soient reprises par les médias ou l'organisateur. Ils acceptent aussi que leurs textes soient reproduits en tout ou partie.

« La démocratie en question (s) »

- ANNEXE -

Liste des sous-thèmes par niveau de classe

« Le véritable progrès démocratique n'est pas d'abaisser l'élite au niveau de la foule, mais d'élever la foule vers l'élite » Gustave Le Bon

Sous-thèmes Collèges :

Classe de 6^{ème} : Qu'est-ce que la démocratie ? Comment s'applique-t-elle ?

Axes de réflexion : Représentation nationale et territoriale, Parlement, sens, portée et actualité des symboles...

Classe de 5^{ème} : Quelle démocratie dans l'établissement scolaire ?

Axes de réflexion : Règlement intérieur, délégués de classe, CESC,

Classe de 4^{ème} : Comment est née la démocratie ? Quelles sont ses principales caractéristiques ?

Axes de réflexion : origines historiques, liberté d'expression et d'opinion, droit de vote, l'égalité entre les personnes (hommes/femmes, lutte contre les discriminations)...

Classe de 3^{ème} : Quels périls menacent la démocratie ? Comment la préserver ?

Axes de réflexion : lois sécuritaires (état d'urgence) et libertés individuelles, fanatismes politiques et religieux, rôle d'internet et des médias, séparation des pouvoirs...

Sous-thèmes Lycées :

Classe de 2^{nde} : Quelles sont les conditions de la démocratie ?

Axes de réflexion : stabilité économique, libertés démocratiques, place de la religion, démocratie directe et indirecte, séparation des pouvoirs, autorités administratives indépendantes...

Classe de 1^{ère} : La cyber démocratie, un progrès ou un danger ?

Axes de réflexion : qualité de l'information/réseaux sociaux, protection des données personnelles et nouvelles technologies (smartphones, vidéos surveillance....) vote électronique et sécurité...

Classe de T^{ale} : Quelle démocratie pour demain ?

Axes de réflexion : incidence sur l'économie et lanceurs d'alerte, nouveaux modes d'expression, démocratie participative, référendum, démocratie locale ou renforcement de l'UE ?, comparaison avec d'autres pays démocratiques (Suisse,)